**PV de la 48ème AG de l’ASRE -10 avril 2022 à la grande salle de Croy**

**Présidence :** Nathalie Stirati, Présidente

**Comité :** Camille Rochat, vice-présidente, informatique

Claire Meyer, commission technique et de formation, déléguée Jura et Jura bernois

 Magali Heller, commission de randonnée

 Nathalie Stirati, déléguée Genève

 Mélissa Margot, commission de TREC

 Sarah Leulmi, secrétaire

**Tractanda :**

1. Accueil
2. Nomination de deux scrutateurs, excusés et présents
3. PV de l’AG 2021
4. Rapport de présidente
5. Rapport de la vice-présidente
6. Rapport de la commission de randonnée
7. Rapport de la commission informatique
8. Rapport de la commission de TREC
9. Rapport de la commission technique et de formation
10. Rapport comptable
11. Rapport des vérificateurs
12. Approbation des comptes et décharge au comité
13. Budget 2022
14. Approbation du budget et décharge au comité
15. Démissions et élections du comité
16. Programme d’activité 2022
17. Propositions individuelles
18. Conclusion

La séance est ouverte à 11h40

1. **Accueil** (Nathalie Stirati)

Nous sommes très contents de pouvoir vous retrouvez en présentiel et de pouvoir enfin partager cette assemblée, un apéritif dinatoire et surtout une jolie balade à la suite pour ceux qui sont venus avec leur monture.

Présentation des membres présents et du comité par tour de table. 28 membres sont présents (y.c. comité).

1. **Nomination de deux scrutateurs, excusés et présents**

*Scrutateurs nommés :* Elisa Thévenaz et Gianni Stirati

Liste des excusés : Céline Bastardot, Aline Gamma, Martine Bonvin, Nina Rörich, Lise Laville, Guillaume Davot, Natasha Schmutz, Florian, Daniel et Marnie Biselx, Loïc Lecomte, Simone Maréchal, Morgane Gaudard, Iara Hugot, Gabrielle Pasche, Line Béguelin, Leslie Arnold Cenciarini, Julie Jaquet, Nicole Jordan, Christel Butikofer, Lorena Tâche, Sandra Jeanrenaud, Nadine Hurschler, Margaux Schafer , Florence Treuthardt, Laetitia Jordan, Laurence Schaffner, Stéphanie Posse, Christine Kundert, Hugo Anacleto, Pema Chevallier, Emilie Ruchat, Odile Kuchen, Marjorie Roulin, Céline Jeanneret, Amandine Cosandey, Sarah Vermot, Catherine Gilliéron, Marc-Aurèle Rovero, Florence Buffat, Sarah Donzallaz, Laetitia Roy, Nicole Perreaud, Emmanuelle Favre, Johanna Blum, Kathrin Häberling, Joëlle Perreaud, Carmen Crisinel, Bertrand Gumy, Marie-France Josi, Anne-France Mayor Pleines, Caroline Otto, Virginie Otto, Leslie Rochat, Sylvie Villa, Movana Sordet, Astrid Heller, Marie Bader, Marie-Laure Chardonnens, Eléonore Ginier, Evelyne Moreillon Delachaux, Morgane Bischof, Solange Gachoud, Ariane Heller, Rebecca Pedretti, Anja Zollinger, Aline Tieche, Mélody Aebischer, Carine Mazenod, Sarah Pedretti, Jeanne Häring, Solveig Pletscher

Liste des présents : Elisa Thévenaz, Loraine Gilliand, Sarah Leulmi, Magali Heller, Laetitia Pichard, Gaïta Tissot, Gilone Coddron, Myriam Marouzzo, Elizabeth Bonhôte, Sophie Nydegger, Jaqueline Fatton, Sandy Cibrario, Alain Meyer, Melissa Margot, Nathalie Stirati, Chantal Dumauthioz, Laetitia Zumbrunnen, Sandra Günthardt, Chrystel Guedes Rochat, Emmanuelle David, Léa Oechslin, Noïa Wyss, Sara Barchi, Sandrine Gailloud, Claire Meyer, Camille Rochat, Gianni Stirati

1. **PV de l’AG 2021 (év. lecture et approbation)**

*PV approuvé*

1. **Rapport de la présidente** (Nathalie Stirati)

Depuis la dernière AG, le comité s’est réuni 5 fois, dont une fois en présentiel durant l’été.

Cette année 2021 a été encore passablement perturbée par le COVID, surtout sur le plan sportif, du coup seuls 4 manifestations TREC ont pu avoir lieu, dont une seule avec un POR.

Le bon point de cette année est que l’ASRE a bien développé le côté randonnée en relançant avec succès le concept des sorties organisées dans différents lieux et cantons, avec l’aide de nos membres qui se proposent.

Je remercie particulièrement Magali Heller, devenue membre il y a peu, qui s’est beaucoup impliquée pour que ces sorties puissent avoir lieu. Magali a aussi fait un gros travail pour faire vivre nos pages Facebook et Instagram, incitant nos membres et les personnes qui nous suivent à partager leurs photos et leurs aventures, ce qui nous permet d’agrandir notre communauté constamment.

L’autre avancée majeure de cette année réside dans la reprise en main (de maître !) du nouveau site par Camille Rochat ; elle a abattu un très gros travail afin de rendre cet outil le plus fonctionnel possible et continuera au cours de ces mois, un site étant fait pour être sans arrêt amélioré et développé.

Je laisserai les principales intéressées revenir plus en détail sur le travail qui a été fait lors de leurs rapports.

Concernant l’évolution des membres, leur nombre est relativement stable, autour de 300. Ce qui est très encourageant c’est que nous avons accueilli environ 53 membres, avec une répartition assez équitable entre les personnes qui font du trec, celles qui ont participé à nos sorties et les personnes qui ont obtenu leur brevet de randonnée. Ces nouveaux arrivants compensent les départs « naturels » de ceux qui ne montent plus ou ne randonnent plus et se décident à nous quitter, ainsi que ceux que nous excluons pour non-paiement.

1. **Rapport de la vice-présidente** (Camille Rochat)

L’année dernière, je me suis à nouveau occupée des bons de 20.-, nous avons rentré seulement 9 bons. Pour rappel, avec ces bons, nous vous remboursons 20.- sur le prix d’un TREC, d’un cours ou d’une nuit dans un gîte.

En fin d’année, le CHI de Bâle nous a contacté afin d’offrir un rabais à nos membres, malheureusement nous n’avions pas suffisamment de membres intéressés pour pouvoir bénéficier de l’offre. Autrement, j’ai eu suffisamment à faire avec le site internet, j’en parle plus tard.

1. **Rapport de la commission de randonnée** (Magali Heller)

Magali annonce qu’elle remplace Solveig Pletscher qui n’a pas pu être présente.

Une année active pour la commission de rando.

Sorties ASRE

En raison de la situation sanitaire, les projets de sorties du début d’année 2021 ont dû être mis en attente. Nous avons finalement pu organiser 3 sorties à la fin de l’année : Croy, Château d’Oex et la dernière, à Puidoux, qui a rassemblé 45 cavaliers.

L’année 2022 démarre sur les chapeaux de roue, avec une sortie déjà réalisée le mois dernier à Saignelégier et 7 prochaines sorties programmées, notamment des collaborations avec diverses associations telles que l’AVIC (PEC 14ème arrondissement et PEC Jorat-Lavaux) et ATTA (tsan du tsao d’arbaz)

S’il y a d’autres personnes motivées à organiser ce type de petites sorties, n’hésitez pas à nous contacter !

 Projets en cours (où la commission de rando a été sollicitée)

La commission de rando a été sollicitée pour soutenir un projet de pistes mixte vélo/cheval dans le pays d’En-Haut. Les contacts avec les offices du tourisme ont été pris. A la clé, la pose d’une dizaine de portails !

Par ailleurs, divers randonneurs m’ont sollicité pour des idées de randonnées ou des propositions de parcours. C’est toujours avec grand plaisir que je vous conseille ou trace votre sortie !

Gîtes

Quelques modifications au niveau des gîtes : avec le changement de site, nous sommes en train de remettre à jour la liste des gîtes. Nous avons également décidé qu’il n’y aurait plus besoin d’être membre pour être recensé sur notre site. Vous trouverez la liste sur asre.ch et sur le RRES.

Vous avez la possibilité d’inscrire dans la base de données votre gîte, celui d’une connaissance ou un chouette endroit où vous avez passé la nuit. Il n’y a pas de critère particulier si ce n’est que les installations proposées soient conformes au bien-être des chevaux ; nous sommes toujours à la recherche de nouvelles adresses !

 RRES

Comme chaque année, la commission de rando recense les points d’intérêt, les gîtes et autres hébergements possibles etc. Nous essayons de garder les tracés à jour, c’est pour cela que je vous invite à signaler les éventuelles erreurs ou panneaux interdisant le passage aux cavaliers, ou encore vos tracés préférés pour compléter les parcours déjà sur le site !

 Divers

L’EQUIRANDO 2022 aura lieu dans les Hauts de France, en baie de Somme (à Rue) du 29 au 31 juillet 2022. S’il y a des membres qui projettent d’y représenter la Suisse, faites-nous signe, nous faisons toujours un petit geste (et pour rappel, pas besoin de payer la licence FFE).

Le calendrier se remplit lentement, nous espérons que les manifestations pourront avoir lieu. N’hésitez pas à me contacter si vous souhaitez y ajouter vos randonnées et rallyes.

Enfin, bonne route à tous !

1. **Rapport de la commission informatique** (Camille Rochat)

L’année 2021 a été une année bien animée. Nous avons pu enfin mettre en ligne le nouveau site internet. Nous sommes sans cesse en train d’actualiser le contenu et de rendre le site encore plus fonctionnel.

Début 2022, nous avons mis en ligne l’interface en allemand.

Tout n’est pas encore à jour, il nous reste un gros travail sur les documents à télécharger, surtout pour la version allemande. La commission de randonnée travaille à l’actualisation de la liste des gîtes, le but étant d’avoir une liste à jour et de dénicher de nouveaux gîtes.

Nous avons revu un peu à la baisse nos ambitions pour ce site, nous allons continuer une gestion des membres sur un fichier Excel. L’ajout d’un événement par un membre n’est pas au point, c’est donc le comité qui entre les divers événements.

Nos comptes sur les réseaux sociaux cartonnent, un tout grand merci à Magali Heller, qui fait la majeure partie des publications et rend les pages très actives !

***Question*** : *une collaboration avec Swissmobile est-elle prévue ? Il y a énormément de disciplines déjà sur cette application mais l’équitation n’y est pas encore.*

À priori non. Nous étions allés à une réunion il y a quelques temps mais l’association ne nous a pas recontacté. Ils cherchaient notamment des investisseurs (plus particulièrement financièrement). Avec Swissmobile, la gestion des tracés est compliquée car les tracés doivent être constamment vérifié tout au long de l’année. Aujourd’hui personne n’est à même de pouvoir le faire.

1. **Rapport de la commission de TREC** (Mélissa Margot)

2021 a été encore marqué par le COVID, de ce fait, il a été compliqué tant d’organiser des entrainements que des épreuves de TREC. Les deux premières épreuves de l’année ont dû être annulées, le TREC de Veyron -Venoge en avril et le TREC de l’Arnon en mai. Les organisatrices du TREC de la Broye, se sont débrouillées pour tenir une épreuve spéciale MA/PTV en demi-journée par niveau afin de respecter les normes COVID au niveau du nombre de personne. Le championnat suisse, organisé par Camille Rochat, à Bavois, a dû malheureusement être annulé, pour la 2ème année consécutive. Comme l’année dernière, il n’y avait pas de sens à faire un championnat suisse vu qu’il n’y avait pas eu de TREC complet avant, et de plus, que les championnats mondiaux de la FITE ont également été annulés. Camille a proposé une épreuve spéciale MA/PTV. Malheureusement, vu l’été que l’on a eu et la pluie des semaines d’avant, cette épreuve n’a pas pu être maintenue comme prévu. Camille a alors proposé un concept innovateur - un TREC, 3 en 1. Les cavaliers partaient sur une boucle balisée dans la forêt et rencontraient sur le tracé des obstacles PTV et une MA. Il faut relever le courage et le travail de Camille, en devant tout adapter en 3 jours. Bravo à elle !

 En août, les mesures s’étant assouplies, les cavaliers se sont retrouvés au TREC de Blackyland à Bernex, pour une épreuve POR-PTV, niveau série 2 et 3, sous une chaleur de plomb. Il a été fortement apprécié d’enfin retrouver notre discipline. Les organisatrices du TREC de l’Arnon ont retenté leur chance en organisant une épreuve spéciale MA/PTV en octobre avec la bise noire.

 Nous remercions vivement ces organisatrices qui ont dû s’adapter aux normes COVID mais qui n’ont toutefois pas baisser les bras.

 Le cadre suisse, composé d’une quinzaine de cavaliers, a pu quand même faire quelques entrainements avec leur nouvelle entraineuse, Camille Guyot, cavalière de complet. Malgré, l’annulation des championnats mondiaux, les membres des sélections et des cadres restent motivés. Certaines cavalières sont même parties faire quelques épreuves en France, nous relèveront leur motivation.

 Pour 2022, 6 épreuves sont prévues. Le cadre suisse de TREC a ouvert a des plus petits niveaux. De ce fait, un cadre A et un cadre B a été créé. Camille Guyot et Nathalie Weber entrainent les membres des sélections et du cadre A et Movana Sordet, le cadre B et les juniors. Nous avons aussi pu recruter quelques juniors mais nous sommes toujours à la recherche de nouveaux jeunes en vue des championnats FITE 2025 prévus en suisse.

 Au sein de la commission de TREC, suite à la nouvelle co-présidence, par Chantal Dumauthioz et moi-même, les rôles ont été revus afin de mieux répartir les charges. Je pense qu’il est primordial de remercier fortement et chaleureusement, Nathalie Stirati, pour ces nombreuses années de présidence de la commission de TREC, qui a fait un énorme travail et qui en fait toujours autant tant pour la commission que pour l’ASRE. Un énorme merci à elle.

***Question*** *: À partir de quel âge un cavalier est « junior » ?*

Les juniors ont entre 14 et 18 ans et les jeunes cavaliers entre 16 et 21 ans. Nous pouvons accueillir des cavaliers plus jeunes mais ils ne pourront pas partir seuls. La seule condition est que le cavalier maitrise les 3 allures en extérieur.

1. **Rapport de la commission technique et de formation** (Claire Meyer)

J’ai l’impression de me répéter d’année en année, mais les formations sont restées stables et, jusqu’à présent, il n’y a rien eu d’extraordinaire à vous proposer.

Malgré mes efforts, aucun nouveau formateur ne nous a rejoint à l’ASRE. Pour rappel, j’aimerais gonfler l’offre avec des instructeurs classiques qui se tournent vers la randonnée, tant en Suisse romande qu’en Suisse allemande. Je suis la seule à proposer des formations en allemand et c’est compliqué, surtout en raison de ma localisation ; les Franches-Montagnes ne sont pas à côté de Zürich…

Les alémaniques qui se sont intéressés un temps aux formations professionnelles ont renoncé devant la difficulté de se libérer plusieurs fois dans l’année pour se déplacer loin de chez eux pour suivre les modules ATE. Pour le Brevet de Cavalier Randonneur, ça va, ce n’est pas trop lourd.

En 2021, Véronique Baumgartner et moi avons formé 25 cavaliers randonneurs. Il faut dire que Véronique a fait fort en organisant trois sessions de brevet au cours de l’année.

Nous avions prévu des dates pour la formation ATE, examen inclus, mais personne n’a répondu présent.

Pas de nouvelles du côté des brevets « de monte dans l’espace public » de la FSSE. En fait, aucun n’a encore été organisé et je n’ai aucune nouvelle de l’armée, qui voulait l’introduire dans ses troupes à partir de 2020.

Les projets ne manquent pas pour renouveler notre offre, mais ceci viendra plus tard dans cette AG…

***Question****: Brevet cavalier randonneur est-il reconnu par la FSSE ? puis-je aller en série 2 (compétition) avec ce brevet ?*

Oui, le BCR est reconnu mais pas possible d’aller en série 2 uniquement avec ça. Il représente un brevet intermédiaire entre la licence et le brevet de cavalier classique.

***Question****: Est-ce possible de faire le BCR sans avoir d’autre brevet au préalable ?*

Oui, mais il y aura un test d’équitation avant afin d’être sûr que le niveau du cavalier est suffisamment élevé.

1. **Rapport comptable** (Nathalie Stirati)

L’année 2021 a été plus économique que prévu puisqu’elle se termine avec un bénéfice de 895 frs alors que le budget était déficitaire de 1350 frs. Cela s’explique essentiellement par les activités qui ont été limitées (moins de TREC donc moins de quote-part ; pas d’AG et peu de comités en présentiel, ce qui ne coûte rien, etc).

On remarque quand même que des investissements ont été fait au niveau du matériel de la remorque (mise en place de rangement, achat de nouvelles branches basses, achat de matériel d’orientation disponible pour les organisateurs de cours de topographie) et de l’informatique, comme prévu. Si vous voulez organiser une activité chez vous, nous pouvons le prêter ainsi qu’organiser quelqu’un qui vient donner le cours. Je remercie aussi nos membres qui ne nous ont pas laissé tomber malgré ses périodes difficiles pour beaucoup et qui ont payé leur cotisation malgré le peu d’activités.

1. **Rapport des vérificateurs des comptes**

Les deux vérificateurs des comptes, Marie-France Josi et Bertrand Gumy ont examinés les comptes présentés par la présidente, voici leur rapport.

L’an dernier M. Gumy a été « désigné volontaire » lors de l’AG virtuelle, situation particulière. Il ne souhaite pas assumer cette tâche deux années de suite comme c’est normalement le cas. Marie-France Josi ayant officié durant déjà 3 ans, je vous propose d’élire exceptionnellement deux nouveaux vérificateurs. Des volontaires ?

*Vérificateurs élus : Elizabeth Bonhôte et Sandrine Gailloud*

1. **Approbation des comptes et décharge au comité**

*Résultat du vote : approuvé à l‘unanimité (28 votes)*

1. **Budget 2022**

Le budget proposé est à nouveau déficitaire car les activités reprennent et nous nous en réjouissons. Aux vues des liquidités de l’ASRE le déficit est raisonnable et les investissements envisagés sont utiles pour le développement de l’association : cours pour attirer de nouveaux junior, cours de juges etc.

Lors de la vérification des comptes, M. Gumy a fait remarquer que le comité avait une gestion très économe de l’argent de l’ASRE et trouvait qu’il serait bien de réfléchir à rétribuer un minimum les membres du comité (km parcourus, présence aux comités).

***Question****: Le comité reçoit-il une indemnité ?*

Non, c’est du bénévolat hormis les boissons lors des comités qui sont offertes. La comptabilité et une partie du secrétariat (envois pour l’AG) sont rétribués puisqu’ils sont fait par la FSSE.

***Question****: Que fera l’ASRE avec la rétribution de l’action de la Migros ?*

On ne peut pas encore le savoir car nous ne savons pas la somme qui sera rétribué. À priori, la somme ne sera pas énorme. Nous avons déjà environ 1'000 bons. À titre de comparaison, le ranch Blackyland est en haut du classement et a reçu l’an passé environ CHF 1'200.-.

1. **Approbation du budget et décharge au comité**

*Résultat du vote : approuvé à l‘unanimité (28 votes)*

1. **Démissions et élections du comité**

Sans nouvelle candidature et sous réserve de l’acceptation de nos propositions, le comité se compose de la manière suivante pour 2022 :

Présidente : Nathalie Stirati

Vice-présidente : Camille Rochat

Secrétaire : Sarah Leulmi

Formation : Claire Meyer

Trec : Chantal Dumauthioz et Melissa Margot

Randonnée : Solveig Pletscher

Informatique : Camille Rochat

Approbation du comité

*Résultat du vote : approuvé à l‘unanimité (28 votes)*

1. **Programme d’activité 2022**

Commission technique et de formation

La saison des BCR a repris, avec une session en cours chez Véronique Baumgartner et une chez moi. Au moment où j’écris ces lignes, nous devons fixer nos dates pour les modules ATE, puisque nous avons plusieurs personnes intéressées, dont la moitié environ est bilingue.

… Suivez mon idée : un ATE, avec de l’expérience en randonnée et une bonne équitation, ça devient plus facilement un guide et formateur…

Dans cette optique, j’ai relancé d’anciennes élèves ATE qui n’ont pas terminé leurs examens et/ou leur cursus pour diverses raisons.

Il y a naturellement des élèves ATE qui ne désirent pas poursuivre dans la formation, mais également de très bons randonneurs qui hésitent à faire cette formation en raison des exigences complètes qu’elle requière.

La grosse difficulté, c’est le TREC. Le niveau est élevé en Suisse et, pour obtenir l’ATE, il faut non seulement avoir obtenu sa licence de TREC, mais également avoir réussi un TREC seul, en série 1 ou 2, avec un minimum de 100pts.

Ce point ne doit pas être un problème uniquement en Suisse, puisque la FITE a proposé une formation « ATE 1 », sans TREC. Les exigences générales sont tout aussi strictes pour les autres branches, avec une attente supérieure en ce qui concerne l’expérience en randonnée. Ces ATE sont donc de purs accompagnateurs et non de futurs formateurs.

Nous avons longuement planché sur le sujet en commission pour ne pas se retrouver avec plein d’ATE1 et aucun ATE classique, susceptible de devenir guide ; nous avons décidé que, si avec l’expérience et une envie d’évoluer, les ATE 1 veulent devenir guides, ils devront compléter leur premier brevet par une licence de TREC et un résultat de 100pts en série 1 ou 2 en solo…

Un guide doit être à même de former des cavaliers non seulement pour la randonnée, mais également pour la compétition. Un niveau minimum et une connaissance pratique de la branche enseignée est indispensable !

***Question****: Des dates de prévues pour les intéressées à l’ATE 1 ?*

Véronique a fait le cours de premier secours équestre qui est donné par les samaritains équestres. Pour le moment, pas de cours de prévu en automne, c’est en discussion avec Véronique. Nous projetons un cours de connaissances générales et utilisation du matériel le 11 septembre ainsi qu’un cours de topographie le 2 octobre pour un examen le 13 novembre. À savoir qu’il n’est pas obligatoire de passer l’examen la même année.

***Question****: Le diplôme ayant le même niveau que le brevet mais sans le saut, un cavalier ayant le diplôme peut-il se présenter au BCR ?*

Non, il doit avoir un brevet classique (ou western, allure etc.) ou le brevet de monte dans l’espace public.

***Question****: Quel âge minimum pour la formation d’ATE ?*

18 ans minimum.

Et on arrive à la licence de TREC, enfin mise au point grâce à la commission de TREC et ma commission. A priori, c’est l’option « licence aux points » qui semble la plus probable : un certain nombre de classements en série 2 permettent d’accéder à l’examen de licence, puis à la série 1. Pour les Juniors, reste l’option de la participation à un championnat international pour accéder à l’examen. Si certains compétiteurs se sentent de tenter la licence sans classements préalables, ils passeront un examen pratique lors d’un TREC, accompagnés de juges ASRE, puis passeront l’examen final.

Examen final ??? Deux heures de pratique sur le cheval : premiers secours, harnachement, attaches, matériel de maréchalerie. Puis un examen écrit d’environ 1h et la présentation de son cheval, préparé pour un POR. Ces phases peuvent être proposées à la suite ou des jours différents, selon les possibilités du moment.

Quelques Juniors devraient passer leur licence cette année. Avec notre petite Covid, cela n’a pas été possible plus vite…

TREC

Il y a 6 épreuves réparties sur la saison 2022 et des entraînements dont le calendrier se complète au fur et à mesure de l’année Les championnats de la FITE senior et junior auront lieu fin août à Lamotte-Boeuvron (F).

Nous espérons voir la mise en place d’un certain nombre d’entraînements pour le grand public et non seulement pour les cadres. Toute proposition de lieu est la bienvenue.

D’ailleurs, Claire se déplace volontiers pour faire un cours de lecture de carte pour les personnes qui ont manqué le coche sur le BCR.

***Question****: Une personne de la commission vient donner le cours/l’initiation ?*

Oui, une personne de la commission vient pour donner le cours, suivant le nombre de participant l’ouvrir et l’annoncer au public.

***Question****: Les entrainements sont-ils annoncés sur le site ?*

Lorsqu’une écurie a déjà 10-12 cavaliers, ce n’est pas ouvert (et donc annoncé) au public mais s’il y a de la place, oui, nous le mettons sur le site. Tout l’été, des cours PTV sont proposés La Chaux/Cossonay.

Autres

8 sorties ASRE déjà agendées, un certain nombre de rallyes et autres propositions dans le calendrier, à consulter régulièrement.

Nous étudions la possibilité de mettre en place des partenariats avec des entreprises autour du cheval afin de proposer des avantages à nos membres en échange de publicité pour ces partenaires.

1. **Propositions individuelles**

Pas de proposition individuelle, ni de question.

1. **Conclusion**

Nathalie remercie l’assemblée pour sa présence et clôture la séance à 13h10

Présidente : Nathalie Stirati

Pour le PV : Sarah Leulmi